

# Togo: Reprise officielle des vols à l'Aéroport de Lomé le 1er août



Les frontières aériennes du Togo seront rouvertes dès le 1<sup>er</sup> août prochain. Ainsi en a décidé le gouvernement togolais à travers le ministère en charge des transports. Cette réouverture signifie la reprise des vols domestiques et internationaux. Les autorités togolaises précisent que des dispositions sont prises pour garantir de meilleures conditions de déplacements.

« Des dispositions ont été prises pour garantir aux usagers du transport aérien ainsi qu'aux populations des conditions de déplacement conformes aux recommandations du gouvernement, de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) et de l'Association internationale du transport aérien (IATA) », rassure Zouréhatou Kassa-Traoré.

{loadmoduleid 210}

Parlant des mesures prises, on retient que tous les acteurs aéroportuaires ainsi que tous les usagers des vols internationaux devront désormais renseigner un formulaire disponible à l'adresse [www.voyage.gouv.tg](http://www.voyage.gouv.tg). Ce formulaire conditionne désormais l'embarquement.

De plus, il est fait obligation de test de Covid19 pour tous les passagers à destination du Togo, à l'arrivée comme au

départ. Ce test coûtera 40 000 Fcfa. Les passagers en partance du Togo devront se soumettre au test 72 heures avant le départ.

Pour le contrôle de la mesure de la quarantaine par le ministère de la santé et celui de la sécurité, les voyageurs sont tenus d'installer l'application « Togo SAFE » à leur arrivée à l'aéroport de Lomé.

{loadmoduleid 212}